



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Bibliothèque nationale

Question écrite n° 23

Texte de la question

M Jean Proriol demande à M le ministre de la culture, de la communication, des grands travaux et du Bicentenaire quelles suites il entend donner aux conclusions du rapport de M Francis Beck concernant la Bibliothèque nationale.

Texte de la réponse

Reponse. - Le rapport que M Francis Beck a rédigé et remis en juin 1987 au ministre de la culture et de la communication a d'ores et déjà contribué à susciter une double prise de conscience : les fonctions de la Bibliothèque nationale se doivent d'être réappréciées, compte tenu de l'inadaptation croissante des moyens aux missions de l'établissement et de l'évolution des besoins documentaires ; les structures de l'établissement doivent impérativement être refondues dans un souci de cohérence, de productivité, et d'ouverture au partenariat. Dans cette perspective, un premier train de mesures a été retenu par le précédent gouvernement, qui s'inspire largement des conclusions du rapport de M Francis Beck. Deux décisions peuvent être citées à cet égard : le lancement d'un schéma directeur de l'information bibliographique et documentaire, pour articuler enfin de façon efficace les actions de la Bibliothèque nationale et celles des réseaux de lecture publique ; la reorganisation du conseil d'administration, désormais plus restreint et homogène, doublée de la constitution d'une véritable équipe de direction. Au-delà de ces mesures, nécessaires mais partielles, apparaît clairement la nécessité de répondre aux enjeux fondamentaux, scientifiques et technologiques, qui imposent une nouvelle approche de la conservation et de la communication du patrimoine écrit. L'annonce par le Président de la République de la mise à l'étude d'une très grande bibliothèque d'un type entièrement nouveau, s'inscrivant dans le cadre des grands travaux, confirme et amplifie la validité de la démarche proposée par le rapport de M Beck. Ses travaux serviront bien évidemment de base de réflexion pour l'étude confiée à MM Patrice Cahart et Michel Melot dont les propositions seront remises avant le 30 novembre prochain.

Données clés

Auteur : [M. Proriol Jean](#)

Circonscription : - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 23

Rubrique : Bibliothèques

Ministère interrogé : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Ministère attributaire : culture, communication, grands travaux et bicentenaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 juillet 1988, page 2111